

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES
Réf. : Culture CT / MA

MAIRIE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Décision N° 42 /2024

OBJET : CULTURE – FESTIVITES : Fête nationale : Contrat de cession avec le collectif Scène et rue

Madame le Maire de Villeneuve lez Avignon,

Vu les dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération du 27 mai 2020, publiée et déposée le 29 mai 2020, prise en vertu des dispositions susvisées,

Vu l'organisation d'animations pour célébrer la fête nationale du 14 juillet 2024,

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à une association spécialisée pour l'animation musicale de la ville avec le groupe « Le Big Band »

DECIDE

De signer un contrat avec le Collectif Scène et rue, représenté par Madame Florence RIBERA, domicilié au 8 rue Denis Soulier, 84000 Avignon pour l'animation musicalé de la soirée du 14 juillet 2024. Le montant alloué pour cette prestation est de 4631.45€ ttc.

Fait à VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Le 01/03/2024

Madame Le Maire

Pascale BORIES



La présente décision est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.